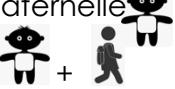


Mémo -Encadrement natation

- Natation (activité à encadrement renforcé) → adulte agréé**  + MNS (surveillance) 

Note de service du 22/02/2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

En bref...	Classe Maternelle Classe  + 	-Classe Élémentaire- 
Moins de 20 élèves	2 encadrants dont 1 PE  	2 encadrants dont 1 PE  
De 20 à 30 élèves	3 encadrants dont 1 PE   	
Plus de 30 élèves	4 encadrants dont 1 PE    	3 encadrants dont 1 PE   

- L'activité ne se déroule pas dans l'école : cadre de la sortie scolaire régulière → accompagnateur(s) vie collective** 

Circulaire du 16 juillet 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>

En bref... La sortie scolaire doit être encadrée par 2 adultes au moins (PE+ 1 autre adulte).

 -Maternelle-	 -Élémentaire-
De 1 à 16 élèves → 2 encadrants dont 1 PE  	De 1 à 31 élèves → 2 encadrants dont 1 PE  
De 17 à 24 élèves → 3 encadrants dont 1 PE   	De 32 à 47 élèves → 3 encadrants dont 1 PE   
De 25 à 32 élèves → 4 encadrants dont 1 PE ...1 adulte en plus pour 8 élèves    	De 48 à 64 élèves → 4 encadrants dont 1 PE ...1 adulte en plus pour 16 élèves    

- Récapitulatif :**

MNS <small>(Maître-nageur sauveteur)</small>	+ 	PE (prof des écoles)	+  Adulte Agréé	+  Vie Collective
	 			 
SURVEILLANCE	VIE COLLECTIVE ENSEIGNEMENT		ENSEIGNEMENT	VIE COLLECTIVE
Comptabilisé dans AUCUN taux d'encadrement	Comptabilisé dans tous les taux d'encadrement		Agrément validé Renouvellement 5 ans « dans la salle de classe »	Accord direction école +ATSEM+ Service civique

⚠ AUCUN AESH n'est comptabilisé dans les taux d'encadrement. ⚠